

Image not found or type unknown



Accident : les enfants peuvent ils etre obligés de payer ?

Par **audra33**, le **21/05/2011** à **14:43**

Bonjour, mon pere boit . en cas d'accident responsable la loi peut elle m'obliger a payer les dommages et interets a sa place en cas d'insolvabilité ? merci d'avance , je suis tres inquiete .

Par **amajuris**, le **21/05/2011** à **14:56**

bjr, rndu vivant de votre père vous n'êtes pas concernés par ses dettes. rnà son décès si vous acceptez la succession vous acceptez aussi les dettes de la succession. rncdt